CANDIDATS.

[illegible] candidat pour la place de Greffier de la 1re Cour de District.

J. B. M. BENTON, [illegible] candidat à la place de Greffier de la deuxième Cour de District de la Louisiane.

HENRY PRYCHARD, Collecteur [illegible] dans le deuxième district, cet [illegible] élection.

GREFFIERS:

ALFRED BOUSSIGUE [illegible] candidat pour la place de Greffier de la 1re Cour de District.

JOSEPH CHECKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Louisiane.

J. B. M. BENTON, [illegible] candidat pour la place de Greffier de l'ancienne Cour des Preuves et de la Cour de District, cet candidat pour le GREFFIER de la Même Cour de District ou Cour de Preuves, [illegible] être substitué.

THOMAS C. POOLE, Greffier de la Cour de District, est candidat à la même place.

J. P. MENDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

[illegible] autorisés à annoncer le candidat Charles A. Lebaume, commerçant, candidat à la place de la Troisième Cour de District, [illegible] pourra être substitué. 4 mars

James A. Hopkins est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Cour de District de la Nile-Orléans, [illegible] la même place.

JOHN G. BARON, [illegible] actuel de la Cinquième Cour de District [illegible] CANDIDAT

Comme Greffier de cette Cour.

[illegible] sera lieu le 7 novembre 1853.

[illegible] de la Cinquième Cour de District.

[illegible] autorisés à annoncer que [illegible] est candidat à la place de [illegible] Cour de District.

[illegible] Militaire de l'Quest.—Brosnan [illegible], Comité Henry, Menincky.

[illegible] les suffrages de la population [illegible] Sud. Des 327 étudiants que [illegible] dans la dernière session, en [illegible] des cédules de la Louisiane. [illegible] Institut vise à en faire le meilleur [illegible] d'ici. Les probabilités sont au nom [illegible] acquis une grande expérience [illegible]. Le cours embrasse les études [illegible] Académie Militaire des Etats-Unis [illegible] de langues classiques de l'histoire anglaise et française. Les [illegible] un cours spécial comprenant l'histoire moderne, la tenue des livres et [illegible] chiffres.

[illegible] prochaine session annuelle [illegible] mardi de septembre 1853 et [illegible] le premier lundi de février 1854. [illegible] pension, logement, chauffage, [illegible] de boissons, usage des meubles [illegible] par trimestre. Prix du médecin, [illegible] simples [illegible] : [illegible] à R. John [illegible], Kentucky, à B. R. John [illegible].

[illegible] JOHNSON & SCOTT, Agents, [illegible] Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible] en gros et en détail, [illegible] CHAMPAGNE—100 caisses, [illegible] sec, Lunne qualité, [illegible] CLARETS—1000 caisses, [illegible] BIÈRE—100 barils, [illegible] PORT—50 barriques, [illegible] ANIS—40 caisses, [illegible] Cognac, [illegible] de la pêche de cette année,—50 [illegible] DE QUININE—3000 onces quinine [illegible] Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible] E. J. HART & Co., [illegible] Tchoupitoulas.

[illegible] LA HAVANE.—En magasin et à [illegible] assortiment de [illegible] Figaro, [illegible] Novena, Sevillanas, [illegible] Deseado, Minerva, Opera, etc., [illegible] qualité.

[illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] et à vendre par [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] barils en magasin et à [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] à vendre par [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] à la Havane — Un petit [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] ANANAS—300 ananas mûrs [illegible] arrivés, de première qualité, en [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] Reçu par le navire [illegible] 150 paniers [illegible] de Malte, [illegible] à la Coupe [illegible] AMOIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] Maurice, reçu par le [illegible] ayant droit au dépôt [illegible] P. LONGIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] Reçu récemment par le [illegible] de Johnson & Sheuillac, 25 barriques [illegible] Eskylphe et Margaux, [illegible] de la Douane. A vendre [illegible] P. LONGIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] Marseille et le Havre [illegible] de Cognac à l'ancienne [illegible] Bonneval, 1 [illegible] 100 quarts de 50 de 100 de [illegible] à l'huile, Belles jaune, nouvelles [illegible] de 50 de 60, 100 de [illegible] 50 de 60 200 quarts de 50 de [illegible] Bordeaux, 50 quarts Sceau, [illegible] et [illegible] de la Bouteille France [illegible] P. LONGIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] du navire Belle Louise, venant [illegible] 50 [illegible] chaque, sardines à l'huile [illegible] Bonneval, 1 [illegible] 100 quarts de 50 de 100 de [illegible] à l'huile, Belles jaune, nouvelles [illegible] de 50 de 60, 100 de [illegible] 50 de 60 200 quarts de 50 de [illegible] Bordeaux, 50 quarts Sceau, [illegible] et [illegible] de la Bouteille France [illegible] P. LONGIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] Wurtemberg du Havre [illegible] Wurtemberg, du Havre. [illegible] B. TALAMON, [illegible] 186, rue Royale

[illegible] fromage de Gruyère, à [illegible] du navire Wurtemberg [illegible] B. TALAMON, [illegible] 186, rue Royale

[illegible] de vie des marques Hy. Batiste, [illegible] Martellac, Dupré & Co, vin de [illegible] Bergasac, vin rouge de Bordeaux, de divers crus, vin blanc en [illegible] un grand assortiment de vin [illegible] Académie Militaire des Etats-Unis [illegible] de langues classiques de l'histoire anglaise et française. Les [illegible] un cours spécial comprenant l'histoire moderne, la tenue des livres et [illegible] chiffres.

[illegible] prochaine session annuelle [illegible] mardi de septembre 1853 et [illegible] le premier lundi de février 1854. [illegible] pension, logement, chauffage, [illegible] de boissons, usage des meubles [illegible] par trimestre. Prix du médecin, [illegible] simples [illegible] : [illegible] à R. John [illegible], Kentucky, à B. R. John [illegible].

[illegible] JOHNSON & SCOTT, Agents, [illegible] Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible] en gros et en détail, [illegible] CHAMPAGNE—100 caisses, [illegible] sec, Lunne qualité, [illegible] CLARETS—1000 caisses, [illegible] BIÈRE—100 barils, [illegible] PORT—50 barriques, [illegible] ANIS—40 caisses, [illegible] de la pêche de cette année,—50 [illegible] DE QUININE—3000 onces quinine [illegible] Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible] E. J. HART & Co., [illegible] Tchoupitoulas.

[illegible] LA HAVANE.—En magasin et à [illegible] assortiment de [illegible] Figaro, [illegible] Novena, Sevillanas, [illegible] Deseado, Minerva, Opera, etc., [illegible] qualité.

[illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] et à vendre par [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] barils en magasin et à [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] à vendre par [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] à la Havane — Un petit [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] ANANAS—300 ananas mûrs [illegible] arrivés, de première qualité, en [illegible] DELVAILLE & MORENO, [illegible] 34, Vieille Levée.

[illegible] Reçu par le navire [illegible] 150 paniers [illegible] de Malte, [illegible] à la Coupe [illegible] AMOIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] Maurice, reçu par le [illegible] ayant droit au dépôt [illegible] P. LONGIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] Reçu récemment par le [illegible] de Johnson & Sheuillac, 25 barriques [illegible] Eskylphe et Margaux, [illegible] de la Douane. A vendre [illegible] P. LONGIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] du navire Belle Louise, venant [illegible] 50 [illegible] chaque, sardines à l'huile [illegible] Bonneval, 1 [illegible] 100 quarts de 50 de 100 de [illegible] à l'huile, Belles jaune, nouvelles [illegible] de 50 de 60, 100 de [illegible] 50 de 60 200 quarts de 50 de [illegible] Bordeaux, 50 quarts Sceau, [illegible] et [illegible] de la Bouteille France [illegible] P. LONGIS & GRATIAN, [illegible] No 30, rue de la Douane.

[illegible] Wurtemberg du Havre [illegible] Wurtemberg, venant du Havre. [illegible] B. TALAMON, [illegible] 186, rue Royale

[illegible] fromage de Gruyère, à [illegible] du navire Wurtemberg [illegible] B. TALAMON, [illegible] 186, rue Royale

[illegible] entre Toulouse et St Pierre

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

DELORDIX—Importeur direct, [illegible] de Chartres, entre Lossel et St Louis, [illegible] l'attention des entrepreneurs, propriétaires, [illegible]

Le grand assortiment de PAPIERS PEINTS, [illegible] de recevoir par les derniers arrivages de [illegible] les plus nouveaux et les [illegible] Salons, salles à manger, [illegible] Papier satiné (blanc Alva) papier glacé, papier historique, [illegible] à manger, marbrés, unis, chinoises, [illegible] de cheminées, petits carrés, papiers [illegible] depuis 10 jusqu'à 25 cents. [illegible] personnes qui viendront examiner son stock [illegible] qu'elles ne peuvent trouver ailleurs, et [illegible] meilleur marché. 9 mars—1

MAGASIN DE BILLES DE BILLARD [illegible] DE [illegible] BREW & BILLARD, [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] Tchoupitoulas, [illegible] Tchoupitoulas, [illegible] Tchoupitoulas